

## AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS AGREGES

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de dix-sept Professeurs Agrégés (17) session de **10/10/2023** pour les besoins suivants :

### CANDIDATS CIVILS

#### Spécialités de la section des Sciences Fondamentales :

##### Spécialités de Biologie :

- Anatomie 01 Poste
- Anatomie Pathologique 01 Poste
- Microbiologie-Virologie 01 Poste
- Immunologie 01 Poste
- Hématologie 01 Poste

##### Spécialités pharmaceutiques :

- Pharmacognosie 01 Poste

##### Spécialités de la section des Sciences cliniques

- Spécialité de médecine et spécialités médicales
- Anesthésie Réanimation 01 Poste
  - Pneumo-phtisiologie 01 Poste
  - Oncologie Médicale 01 Poste
  - Psychiatrie 01 Poste
  - Radiologie 01 Poste
- Anatomie chirurgie et spécialités chirurgicales
- Chirurgie Générale 01 Poste
  - Chirurgie Réparatrice et Plastiques 01 Poste
  - Neuro- Chirurgie 01 Poste
  - Chirurgie Pédiatrique 01 Poste
  - Oto-Rhino-Laryngologie 01 Poste

### CANDIDATS MILITAIRES

#### Spécialités de la section des Sciences cliniques

- Spécialité de médecine et spécialités médicales
- Médecine Physique et Réadaptation  
Fonctionnelle 01 Poste

#### Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente;
- Une photocopie de la C.I.N certifiée conforme à l'originale ;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titre et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques
- 01 exemplaire papier des titres & travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communications et validation des productions audiovisuelles.

- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres & travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communications et validation des productions audiovisuelles, à envoyer à l'adresse mail : DOYEN.FMPC@ univh2c. ma

Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet de la doyenne avant le 10/09/2023, à **16 h**.

**NB** : Suite à la décision de la Commission Scientifique réunie le 26/07 2023, l'épreuve pédagogique consistant en une leçon orale publique prendra, selon le choix du candidat, la forme ;

- D'une présentation Power Point (Ordinateur mis à la disposition par la faculté et non connecté à l'internet) ou
- D'une présentation sur transparents.

Les candidats auront uniquement accès au ressources documentaires autorisées selon les textes de lois.